

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00321 Numéro SIREN : 823 605 118 Nom ou dénomination : FOCH 2208

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2019 sous le numéro de dépôt 3459

Greffe du tribunal de commerce de ROANNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/3459

Déposant :

Nom/dénomination : FOCH 2208

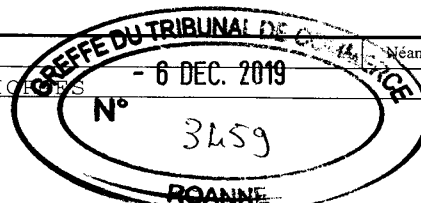
Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 823 605 118

N° gestion : 2016 B 00321

Désignation de l'entreprise Société FOCH 2208Adresse de l'entreprise 2208 RUE MARECHAL FOCH

42153 RIOMES

Numéro SIRET * 8 2 3 6 0 5 1 1 8 0 0 0 1 2Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 15

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTE (4)

REVENUS

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 015	1 015		
Total I (5)		044	048	1 015	1 015		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062	52 290	52 290		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070				
	Clients et comptes rattachés *	072	074	19 734	19 133		
	Autres * (3)	072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086		587		
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	72 024	19 720		
Total général (I+II)		110	112	73 039	20 735		
PASSIF							
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134		(3 325)			
	Résultat de l'exercice	136		(835)	(3 325)		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		(3 160)	(2 325)		
	Total II	154					
DETTE (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156		382	14		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		9 770	1 500		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	51 046	66 046	21 546		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		76 199	23 060		
	Total général (I + II + III)	180		73 039	20 735		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	19 500			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Signature: *JP. K...*

Formulaire obligatoire (article 303, 3^{ème} partie
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société FOCH 2208

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 J
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7 J
Néant * 1

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	0	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	0	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	52 290	
	Variation de stock (marchandises) *				236	(52 290)	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	656	3 144
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	172	244	172	170
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	0	
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	828	3 314
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(828)	(3 314)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	0	
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294	7	11
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }		(VI)	300		
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(835)	(3 325)
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 835
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
RÉINTÉGRATIONS	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-csts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A) 987				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989				
	Divers* ZFA (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344				
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
DÉDUCTION	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies) 138		Zones de restructuration de la défense (44 undecies) 127				
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies) 991				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 undecies) 992		Créance due au report en arrière du déficit 346				
					342		
					350		0
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		354 835
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 3 325					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370		835

Dossier N° 006460 en Euros.

CABINET ALAIN FAYOLLE



Signature of Alain Fayolle

~~MPK 7~~

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société FOCH 2208Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	3 325
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	3 325
Déficits de l'exercice	860	8 35
Total des déficits restant à reporter	870	4 160

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capit Group

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 006460 en Euros.

CABINET ALAIN FAYOLLE



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 73 038.71 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 834.62- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000		100		100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 300
Total	9 317

FOCH 2208
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2208 rue Maréchal Foch, 42153 RIORGES
823 605 118 RCS ROANNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 835 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

